

START UP FRIENDLY LICENSING



PROCESSUS DE TRANSFERT DES ACTIFS

de propriété intellectuelle



START UP FRIENDLY LICENSING

SIMPLICITÉ

RÉACTIVITÉ

PÉDAGOGIE

TRANSPARENCE

SIMPLICITÉ



**CONTRACTUALISATION
BIPARTITE ENTRE LA STARTUP
ET LINKSIUM**



**CONTRAT SPÉCIFIQUE
ADAPTÉ AU BUSINESS MODEL
DE LA STARTUP**



**PRAGMATISME
DANS LA RÉDACTION
DES CLAUSES**

RÉACTIVITÉ



**LINKSIUM
SEUL INTERLOCUTEUR
ET DÉCISIONNAIRE**



3 MOIS EN MOYENNE

- > Délai de la signature du contrat de sous-licence
- > Après la création de la société



**ÉCOUTE, AGILITÉ,
RECHERCHE DE SOLUTIONS,
FORCE DE PROPOSITION**

PÉDAGOGIE



FORMATIONS

Montée en compétence
et en autonomie



ACCOMPAGNEMENT DANS L'IDENTIFICATION ET L'ÉVALUATION

des risques PI et juridiques



ORIENTATION VERS DES CONSEILS EXPERTS



POSER LES BASES D'UNE RELATION LONG TERME

TRANSPARENCE



PARTAGE ET PRISE EN COMPTE DE NOS CONTRAINTES RÉCIPROQUES



NÉGOCIATION SUR LA BASE DU BP FOURNI PAR LA STARTUP

- > Plan de développement et d'exploitation de la PI proposé par la startup



CONDITIONS FINANCIÈRES ÉQUILIBRÉES

- > En accord avec les pratiques du secteur
- > Reflet de la qualité de l'expertise scientifique et de la PI transférées

PRINCIPES GÉNÉRAUX

des conditions financières

CLASSIQUEMENT

- > Paiement à la signature
Remboursement des frais de PI historiques

- > Sommes forfaitaires :
annuelles en contrepartie de l'exclusivité,
à l'atteinte d'étapes de développement
ou réglementaire, à la délivrance de brevets...

- > Prise en charge des frais de PI
dès la signature

- > Redevances
Ces redevances ne sont pas plafonnées

- > Minima garantis

À LINKSIUM

- > Pas de paiement à la signature
Pas de demande de remboursement des frais antérieurs au contrat

- > Sommes forfaitaires à la hauteur du succès de vos premières
levées de fonds

- > Les frais de PI sont pris en charge par la startup MAIS
uniquement en cas de sous-licence d'exploitation exclusive tout domaine, et
rééchelonnement possible en fonction des capacités de paiement de la startup

- > Redevances
Ces redevances ne sont pas plafonnées

- > Minima garantis

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Détermination du taux de redevances

> Chaque startup est unique

Pas de taux prédéterminé, prise en compte de multiples facteurs :
exclusivité, qualité de la PI, territoire, secteur, marché, modèle d'exploitation, maturité de la technologie

> Négociation de gré à gré

Détermination de la valeur future d'une innovation sur une période d'exploitation à venir,
part importante d'incertitude et de subjectif, poser des hypothèses et en partager le rationnel

> Croisement de méthodes classiques d'évaluation financière utilisées en licensing

- Méthode des comparables
- Coûts historiques
- Estimation des revenus

MERCI
pour votre attention !

